

### Synthèse « passer le relais »

A l'heure de la synthèse sur la thématique « passer le relais », vous me donnez le témoin... c'est un plaisir et je vous en remercie.

Mais tout d'abord, permettez-moi de vous adresser toutes mes félicitations pour cette mini-pièce en cinq actes qui en appelle aux bons mots face aux mauvais maux... Vous avez, par ailleurs, réussi la performance de faire monter vos spectateurs sur scène, devenant par la même occasion des acteurs dans le débat initié dans les différentes scénettes.

L'expression « passer le relais » porte en elle une charge symbolique exceptionnelle qui ouvre sur une multitude de représentations, de suggestions...

De la position de tous, le rythme de notre société et, par voie de conséquence, de nos vies, met en souffrance les vocations de bénévole.

Peut-on s'étonner que le débat soit lancé sur cette problématique ?

D'évidence non, la richesse des discussions montre la vitalité des idées autant qu'une nécessité de les exprimer, mais aussi le respect d'un fonctionnement démocratique. A la lueur de ces mêmes échanges, la notion de transmission culturelle transparait... quoi de plus normal, me direz vous, dans une fédération qui revendique l'objet dans son appellation ! Dès lors, le débat renvoie à la place que doit tenir « l'homme » (Vocabulaire générique) dans ce processus de transmission.

Au premier degré, cette « place » suggère la conjugaison entre les différentes personnalités (à l'image de la scène 2). Le tableau est fort bien complété par Séverine Martinez qui nous expose la complexité de gérer le cumul des fonctions et la charge de travail attenante.

Léa Guillaume quand à elle, insiste sur la difficulté d'associer vie privée et vie associative.

En progressant dans la réflexion, si chacun s'accorde sur la nécessité de s'inscrire en héritier des générations qui l'ont précédé, il n'en demeure pas moins qu'il n'existe pas de Vérité absolue sur la façon d'éprouver le testament.

Léguer est un savoir faire autant que recevoir. Les scènes 1 et 5 se retrouvent en partie dans le propos de Nathalie MESNY qui exprime ce sentiment de peur du successeur dans un contexte où la transmission intergénérationnelle demeure une obligation.

Précisément, il est de la responsabilité de chacun d'entendre que les chemins pour parvenir aux valeurs recherchées dans un « passage de relais » sont et doivent être différents. Il en va de la survie d'un mouvement dont l'origine prend vie à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle.

Jean-Claude Borne nous livre un témoignage chargé d'émotion qui évoque les liens affectifs qui unissent les dirigeants à leur association et la crainte, non dissimulée, de voir le beau roman s'arrêter... L'histoire de ces associations, du Comité Départemental, de la Ligue, de la Fédération nous donne à voir toute la complexité de la construction identitaire.

Au-delà de la scène 4, Marie-France Junod nous interroge « Faut-il aller vers la professionnalisation ? ». Léa Guillaume, de son côté, pense que cette construction passe par l'investissement des membres dans les commissions et, par voie de conséquence, la nécessité de déléguer. Nous le voyons bien, la construction identitaire ne va pas de soi, elle passe par la création du lien social. Ce même lien qui unit celui qui part et l'autre qui arrive... comme un mouvement perpétuel qui ne fonctionnerait que sur une énergie propre : la confiance.

A ce titre, et dans le prolongement des scènes 3, 4 et 5, Alex Thibault attire notre attention sur le rôle moteur que doit jouer la confiance et l'envie d'accompagner les enfants.

Jean-Claude Raffaelli précise que pour que ce projet puisse voir le jour, il est nécessaire d'éviter l'utilisation du mot responsabilité (qui peut renvoyer à des peurs) au profit d'une vulgarisation, ou d'explications permettant d'accompagner les volontaires

Dans les brumes liées aux incertitudes que génèrent les changements, le législateur, l'administrateur nous questionnent sur les évolutions statutaires.

L'ensemble des témoignages apportés ce soir, nous montre que la réponse majeure renvoie à une évolution salutaire.

Au final, à l'issue du débat, il apparaît que chacun est en droit de revendiquer son statut de héros de la construction d'une mémoire, d'une histoire collective.

Jean-Luc Tinchant